



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212900294-20261001-D_2026_66-DE

L'an deux mil vingt - six le jeudi 1^{er} octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mme Annie LE GUEN, Maire.

En exercice 15

Présents 15

Représentés 0

Absents 0

Votant 15

Sur convocation dématérialisée du 22 septembre 2026

Etaient présents : Annie LE GUEN, Carole ROPARS, Bernard CREN, Hélène PLUSQUELLEC, Pierre-Yves QUILTU, Thérèse THOMAS, Sylvie HOURMAND, Jean-Yves GUEVEL, Tiphaine TROMEUR, Justine HAMON, Laurine KERANGUYADER, Fabien VEGUER, Mickael THOMAS, Romain LE COËNT, Mathis TALEC

Secrétaire de séance : Hélène PLUSQUELLEC

D.2026-66 – Chantier MAM – Lot n°8 menuiseries intérieures – avenant n°1

Dans le cadre des travaux de réhabilitation d'une ancienne ferme en maison d'assistantes maternelles, le lot n°8 menuiseries intérieures a été attribué à l'entreprise FALHER par délibération 2025-63 du 19 juin 2025.

Ces travaux n'avaient pas été prévus par l'architecte au moment de la rédaction du marché mais ces travaux sont nécessaires dans le cadre d'une maison d'assistantes maternelles afin d'être en conformité en termes de sécurité d'accueil du jeune enfant.

Madame La Maire propose au conseil municipal :

L'avenant n°1 au marché de travaux pour le lot n°8 d'un montant de : 3 242.65€ HT soit 3 891.18€ TTC

Portant sur : se référer à l'avenant partie « D- objet de l'avenant »

Marché de base	33 832.62€	40 599.14€
Avenant n°1	3 242.65€	3 891.18€
Nouveau montant de marché	37 075.52€	44 490.32€

Il est proposé au conseil municipal :

D'APPROUVER l'avenant n°1 du lot 8 menuiseries intérieures pour la MAM

D'AUTORISER Mme La Maire à signer toutes les pièces liées à intervenir

La secrétaire de séance,
Hélène PLUSQUELLEC

Le 02 octobre 2026
Pour extrait certificat conforme
La maire,
Annie LE GUEN